

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° I-CF1633

présenté par

M. Lefèvre, Mme Brulebois, M. Fait, M. Metzdorf, M. Midy, M. Sitzenstuhl et M. Frébault

ARTICLE LIMINAIRE

I. – À la quatrième ligne de la quatrième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« -4,8 »

le nombre :

« -4,6 ».

II. – En conséquence, à la septième ligne de la même colonne du même tableau, substituer au nombre :

« -5,2 »

le nombre :

« -5,0 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de mettre en cohérence l’ambition de réduction des déficits publics – affiché à -5,0% du PIB – avec le présent article liminaire.